

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

Normandie. Nouvelle licence, alternance... Les grands changements pour devenir enseignant

Pierre Durand-Gratian

2-3 minutes

C'est une véritable révolution pour la formation des enseignants, censée attirer les étudiants vers un métier en mal d'amour. Pour ceux qui souhaitent enseigner dans le premier degré, une nouvelle licence est créée en 2026 : la licence professorat des écoles. Elle prépare spécifiquement au concours de professeurs des écoles qui intervient désormais à Bac + 3.

Avantage de cette licence, elle permet, en cas de réussite, d'être directement admissible et de ne passer que l'oral du concours. *"Deux tiers des places seront réservées aux étudiants de cette licence"*, indique Amael André, directeur de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (Inspé) Normandie Rouen le Havre (la même école existe également à Caen). Le tiers restant est réservé aux étudiants d'autres licences qui pourront toujours passer l'épreuve.

Nouveauté : la rémunération

Le concours obtenu, les étudiants pourront suivre à l'Inspé un Master Enseignement et éducation (M2E) en deux ans, désormais entièrement en alternance progressive. *"La première année, ils sont un tiers du temps en stage et deux tiers en formation, la deuxième année, c'est moitié-moitié"*, indique le directeur. Avec une nouveauté de taille : la rémunération. 1 400€ net dès la première année, 1 800€ la deuxième.

Les évolutions ne se cantonnent pas au premier degré. Elles sont également importantes dans le second degré avec un concours disciplinaire que les étudiants sont invités à passer à Bac + 3, au lieu de Bac + 5 actuellement, idéalement après une licence dans la discipline qu'ils souhaitent enseigner. Ils rejoignent ensuite le Master M2E, spécifique à cette discipline, également avec l'alternance progressive et la rémunération. *"On attire les jeunes plus tôt, on sécurise leurs parcours et on les paye"*, défend Amael André, qui voit d'un bon œil la réforme.